NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8301077 - Marais de Limagne

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 9
6. GESTION DU SITE 10

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR8301077

1.3 Appellation du site

Marais de Limagne

1.4 Date de compilation

30/11/1995

1.5 Date d'actualisation

22/10/2021

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Auvergne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 26/12/2008

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000020128879

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 3,66333°

Latitude : 45,06694°

2.2 Superficie totale

234 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
83	Auvergne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
43	Haute-Loire	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
43197	SAINT-JEAN-DE-NAY
43239	SIAUGUES-SAINTE-MARIE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
					A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		0,63 *(0,27 %)*		P	C	C	C	B
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		0,18 *(0,08 %)*		G	C	C	C	C
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		17,56 *(7,5 %)*		G	C	C	C	C
7110 *Tourbières hautes actives*	X	20,95 *(8,95 %)*		G	C	C	A	A
7140 *Tourbières de transition et tremblantes*		5,47 *(2,34 %)*		G	C	C	A	A
8220 *Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique*		0,05 *(0,02 %)*		G	C	C	B	C
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	0,08 *(0,03 %)*		G	C	C	C	C
9120 *Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)*		0,16 *(0,07 %)*		G	C	C	C	C
9130 *Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum*		21,41 *(9,15 %)*		G	C	C	A	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Triturus alpestris apuanus*										X
A		*Rana temporaria temporaria*						X			X	
B		*Buteo buteo*									X	
B		*Milvus milvus*							X		X	
B		*Circus cyaneus*			i	P			X		X	
B		*Circus pygargus*							X		X	
B		*Cuculus canorus canorus*										X
B		*Strix aluco*									X	
B		*Asio otus*									X	

B		*Dryocopus martius*									X	
B		*Dendrocopos major*									X	
B		*Anthus pratensis*							X		X	
B		*Parus major*									X	
B		*Certhia brachydactyla bureaui*										X
B		*Lanius excubitor*							X		X	
B		*Motacilla alba alba*									X	
B		*Troglodytes troglodytes*									X	
B		*Erithacus rubecula*									X	
B		*Luscinia megarhynchos*									X	
B		*Phoenicurus ochruros*									X	
B		*Saxicola rubetra*							X		X	
B		*Sylvia atricapilla*									X	
B		*Phylloscopus collybita*									X	
B		*Parus ater*									X	
B		*Carduelis chloris*									X	
B		*Carduelis carduelis*									X	
B		*Carduelis cannabina*							X		X	
B		*Emberiza citrinella*									X	
B		*Picus viridis viridis*									X	
B		*Lophophanes cristatus*										X
B		*Poecile palustris*										X
B		*Aegithalos caudatus caudatus*										X

I		*Sympetrum danae*			i	P						X
I		*Leucorrhinia dubia*			i	P						X
P		*Carex lasiocarpa*			i							X
P		*Carex limosa*			i	R						X
P		*Drosera rotundifolia*			i	R						X
P		*Eriophorum gracile*			i	P						X
P		*Lepidotis inundata*			i	V						X
P		*Ranunculus lingua*			i	P						X
P		*Scheuchzeria palustris*			i	R						X
P		*Galanthus nivalis subsp. imperati*										X
P		*Dactylorhiza viridis x Gymnadenia nigra subsp. rhellicani*										X
R		*Lacerta vivipara*										X
R		*Vipera berus*			i	P			X		X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	11 %
N14 : Prairies ameliorées	40 %
N15 : Autres terres arables	6 %
N19 : Forêts mixtes	43 %

Autres caractéristiques du site

Caractéristiques géologiques :

Le marais de Limagne est une tourbière installée dans un cratère d'explosion (Maar) qui s'est développé dans les formations volcaniques du plateau du Devès, au niveau de la région géologique du Velay, au Sud-Est du Massif Central. Les coulées basaltiques recoupées par le cratère phréato-magmatique forment de petites falaises et présentent une pente de moins de 5% vers l'Est. Leur âge présumé est attribué au Villafranchien (entre les ères tertiaire et quaternaire). La mise en place du cratère achève la phase volcanique et les bordures des 2 maars ont été érodées et drainées par des ruisseaux. La dépression des 2 maars du marais a été comblée par des sédiments et a permis le développement d'une tourbière encore active.

8 éléments géologiques différents dans les environs du Marais de Limagne.
Le substratum de la région est constitué par des formations cristallines de gneiss et de granite.
Plateau d'origine volcanique avec plusieurs produits d'altération :
Les sédiments sur toute la surface du Marais de Limagne.
Le socle sur la partie Nord-Est du marais.
Les coulées basaltiques.
Les cônes stromboliens encadrant le Marais de Limagne.
2 maars remplis de tourbes au niveau du Marais de Limagne, 1 maar à environ 3km au Sud-Ouest (Beyssac) et 2 maars à environ 2km à l'Ouest (Lespitalet).
Les brèches palagonitisées à l'Est du Marais.
Les éboulis et colluvions de pente sur les pentes du cratère en périphérie du maar.

Hydrologie et hydrogéologie :

Pluviométrie : 800 mm/an en moyenne sur le site.
1 marais.
83% des apports d'eau sur le marais proviennent de la pluviométrie tombant sur le bassin versant de Limagne et 17% des apports proviennent du bassin versant de la Doux.
1 exutoire superficiel du marais à l'origine du ruisseau de l'Ance alimenté par 44% de la pluviométrie tombant dans le bassin versant de Limagne. Ce ruisseau est principalement alimenté par l'eau de pluie chutant sur la surface du maar.
2 exutoires souterrains situés autour et à l'extérieur du Marais, alimentés par 56% de la pluviométrie tombant dans le bassin versant : infiltration et circulation des eaux en profondeur.

Vulnérabilité
: Milieu tourbeux :
Menace d'assèchement sous l'effet de différents facteurs combinés : abaissement de l'exutoire, changement climatique...
Eutrophisation liée à l'intensification des pratiques agricoles.

Ensemble des prairies de fauche :
Agriculture intensive (sur-fertilisation, phytosanitaire...)
Fauche précoce

Pelouses calcicoles :
Boisement
Abandon du pâturage
Intensification des activités humaines (pâturage intensif, plantations, reconversion en culture...)

Mégaphorbiaies :
Boisement
Eutrophisation
Fermeture du milieu

Hêtraie à Aspérule odorante :
Exploitation forestière brutale (coupe rase..)

4.2 Qualité et importance

Sur ce site, les habitats d'intérêt communautaire sont au nombre de 10 (dont 2 sont prioritaires) et occupent 20.06% (40.21 ha) de la surface totale du site Natura 2000. Cette surface considérable montre l'intérêt du site au titre de la Directive Habitat. Ces habitats forment un tout fonctionnel indissociable.
Les deux habitats tourbeux occupent plus de 10% du site et rassemblent la plupart des espèces d'intérêt patrimonial. Ce sont ces deux habitats qui ont justifié la désignation du site en Natura 2000. Ils sont en bon état de conservation contrairement à tous les autres complexes tourbeux de Haute-Loire. Ils représentent donc l'enjeu principal de ce site.

On retrouve 10 espèces végétales d'intérêt patrimonial sur le site. Huit espèces végétales protégées ont été recensées au sein de l'habitat tourbeux et une espèce se trouve à la fois sur l'habitat tourbeux et le bassin versant. Globalement, les populations de 6 espèces protégées du marais étaient en bon état de conservation en 2006.

Plusieurs espèces faunistiques d'intérêt patrimonial ont été remarquées sur le site, notamment des oiseaux, des amphibiens et des reptiles. Ils sont désignés comme importants car ils font l'objet d'une protection nationale.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A02.01	Intensification agricole		I
H	A02.03	Retournement de prairies		I
H	A03.01	Fauche intensive ou intensification		I
H	J02	Changements des conditions hydrauliques induits par l'homme		I
L	K02.01	Modification de la composition spécifique (succession)		I
L	M01	Modifications des conditions abiotiques		I
M	A03.03	Abandon / Absence de fauche		I
M	A08	Fertilisation		B
M	A08	Fertilisation		O
M	B02.02	Coupe forestière (éclaircie, coupe rase)		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.

- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	70 %
Autre	30 %

4.5 Documentation

SEYTRE L., 2006. # Suivi de l'état de conservation des habitats naturels et des habitats d'espèces du site Natura 2000 « Marais de Limagne » (Haute-Loire) - Synthèse générale 1999-2006, Conservatoire botanique national du Massif central, 37p.

SEYTRE L., 2009. - Compléments d'inventaire et de cartographie des habitats naturels du bassin versant du site Natura 2000 FR 8301077 " Marais de Limagne " (Haute-Loire). Conservatoire botanique national du Massif central / Conseil général de la Haute-Loire, 24p.

CELLE J. 2016. # Cartographie des Sphaignes du Marais de Limagne. Conservatoire botanique national du Massif central \ Département de la Haute-Loire, 12 p.
CELLE J. 2015. Suivi de la végétation du site Natura 2000 FR8301077 Marais de Limagne (Haute-Loire). Conservatoire botanique national du Massif central / Département de la Haute-Loire, 25p.

Inventaire ZNIEFF Auvergne Maryse TORT.

Document d'objectif approuvé en 2015

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	%
90	Autre protection	%

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
38	Marais de Limagne	=	100%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

Le site est composé essentiellement de parcelles privées avec pratiquement 70 % de la surface considérée. Ce site est très morcelé car plus de 400 propriétaires privés se le partagent. Un quart du site est attribué aux parcelles sectionales appartenant aux habitants des différents lieux-dits entourant le site.

Le marais en lui-même est constitué par 2 biens de section tandis que les 9 biens de section restants sont situés sur le bassin versant du site (6 sur la commune de St Jean-de-Nay et 3 sur la Commune de Siaugues).
La commune de Siaugues-Ste-Marie est propriétaire de 8.38 hectares sur le site comprenant pâturages, futaies de résineux et terre.

Le Conseil Général de la Haute-loire a acquis, en 2008, 0.67 ha de terrain, dont une parcelle comprenant la maison du lac.

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : SMAT du Haut-Allier

Adresse : 42 avenue Victor Hugo 43300 LANGEAC

Courriel : accueil@haut-allier.com

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Document d'objectif du site FR8301077
Lien :
http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/fr8301077-marais-de-limagne-a5569.html

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

docob validé en 2015